ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Concurrence déloyale dans le secteur de la coiffure

Question écrite n° 7947

Texte de la question

M. Antoine Villedieu interroge Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, sur la concurrence déloyale dans le secteur de la coiffure. Le secteur de la coiffure apporte un service essentiel à la vie des citoyens. Il représente une activité qui fait pleinement partie de l'économie française et crée de nombreux emplois. Dans un contexte économique de crise, le secteur est confronté aux mêmes difficultés que connaissent les entreprises : l'inflation et ses conséquences sur le pouvoir d'achat, des contraintes administratives et normatives ainsi que la hausse des prix de l'énergie. Néanmoins, les professionnels de la coiffure subissent surtout de plein fouet la concurrence déloyale. Ils font face à la prolifération à d'installations illégales qui œuvrent en dehors des horaires autorisés et par la pratique de tarifs anormalement bas. Ces installations n'hésitent pas à bafouer les règles qui existent en omettant les déclarations de personnel et fiscales. Malgré la promesse des gouvernements qui se sont succédé de multiplier les contrôles, les représentants du secteur constatent cette prolifération qui met en péril à long terme l'avenir de leur métier. Aussi, il lui demande si elle compte prendre des dispositions afin d'augmenter les contrôles pour lutter efficacement contre la concurrence déloyale dans le secteur de la coiffure.

Données clés

Auteur : M. Antoine Villedieu
Circonscription : Haute-Saône (1re circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7947
Rubrique : Commerce et artisanat
Ministère interrogé : Travail, santé, solidarités et familles
Ministère attributaire : Commerce, artisanat, PME, économie sociale et solidaire

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 1er juillet 2025, page 5747